



Bruxelles, le 30 juin 2020  
(OR. en)

9265/20

COAFR 181  
MAMA 83  
CFSP/PESC 552  
CSDP/PSDC 331  
DEVGEN 89  
SUSTDEV 82  
ACP 64  
CLIMA 134  
ENV 389  
COHOM 50  
MIGR 60  
WTO 113

## RÉSULTATS DES TRAVAUX

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
en date du: 30 juin 2020  
Destinataire: délégations  
N° doc. préc.: 8942/1/20 REV 1  
Objet: Afrique  
- Conclusions du Conseil (30 juin 2020)

---

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur l'Afrique, adoptées par procédure écrite le 30 juin 2020.

## Conclusions du Conseil sur l'Afrique

### I. Un partenariat UE-Afrique renforcé

L'Afrique et l'Europe sont des partenaires naturels liés par l'histoire, la géographie et la culture. L'UE et l'Union africaine (UA) bénéficient d'un partenariat unique, fondé sur des valeurs communes et un engagement commun en faveur d'une intégration régionale et d'un multilatéralisme effectif.

Une Afrique prospère, pacifique et résiliente est un objectif essentiel de la politique étrangère de l'UE. Elle est le premier partenaire de l'Afrique dans les domaines du commerce et de l'investissement, de la sécurité, de l'énergie, de la transition écologique, de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, ainsi que dans la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030. L'UE est résolue à consolider cette relation avec les États africains et l'UA et à mettre en place un partenariat politique renforcé, fondé sur des intérêts et des engagements mutuels, sur la réciprocité, la responsabilité partagée et l'action commune, d'une part, et répondant aux aspirations européennes et africaines, d'autre part. La communication conjointe intitulée "*Vers une stratégie globale avec l'Afrique*" constitue une excellente base pour instaurer un nouveau partenariat ambitieux avec l'Afrique. Le prochain sommet UE-UA sera un moment charnière pour renouveler une approche stratégique commune globale qui concrétise ces aspirations.

Il est du plus haut intérêt pour l'UE d'établir un partenariat encore plus étroit avec l'Afrique en ce qui concerne:

- le multilatéralisme. Les voix tant africaines qu'européennes sont essentielles pour promouvoir l'ordre international fondé sur des règles, les droits de l'homme, l'état de droit et la démocratie;
- la paix, la sécurité et la stabilité. Un continent africain pacifique et résilient présente un intérêt direct pour l'Europe;
- le développement durable et inclusif. Les défis planétaires, tels que le changement climatique, la transition écologique, la protection de l'environnement, la conservation de la biodiversité, la santé mondiale et l'égalité entre les femmes et les hommes requièrent une action collective urgente;

- la croissance économique durable. Le commerce et les investissements entre l'Europe et l'Afrique peuvent créer des emplois et une croissance durables sur les deux continents.

La pandémie de COVID-19 a démontré une fois de plus la nécessité d'une riposte mondiale et d'un partenariat renforcé entre l'UE et l'Afrique. La relance constitue une occasion de reconstruire les sociétés en mieux et de manière plus verte et plus résiliente. L'UE salue la réaction rapide de l'UA face à la crise.. Elle se tient collectivement aux côtés de ses partenaires africains, dans le cadre de l'approche dite de l'"équipe d'Europe", pour soutenir la réponse humanitaire en cours, y compris par l'intermédiaire de l'initiative relative au pont aérien humanitaire de l'UE, et pour atténuer les incidences socio-économiques, notamment en soutenant les pays les moins avancés et les États fragiles. L'UE travaille avec tous ses partenaires africains pour renforcer les systèmes africains de santé publique, d'eau et d'assainissement, de préparation et de réaction. Cela passe, entre autres, par la promotion de l'industrie pharmaceutique et médicale africaine, ainsi que par la coopération en matière d'innovation et de recherche sur les maladies infectieuses endémiques. Compte tenu de la grande expérience que possèdent les États africains dans la maîtrise des pandémies, le partage des connaissances et la coopération, y compris sur la santé mondiale, peuvent être bénéfiques pour les deux parties. L'UE soutiendra "l'accélérateur d'accès aux outils contre la COVID-19" afin d'assurer une répartition équitable des tests, des traitements et des vaccins à des prix abordables au fur et à mesure de leur disponibilité. La suspension du service de la dette, préconisée par le G7, le G20 et le Club de Paris, constitue une nouvelle étape importante pour alléger la pression et permettre une réaction plus rapide, et devrait être mise en œuvre rapidement par tous les acteurs. L'UE réitère aussi son appel à coordonner les efforts internationaux d'allègement de la dette.

## **II. Priorités ambitieuses**

L'UE accorde une grande importance à son engagement à long terme avec les partenaires africains. Les programmes et les investissements de l'UE sont fondés sur le dialogue, la transparence, la fiabilité, la qualité, la durabilité et l'appropriation. Les priorités du Conseil pour la prochaine phase du partenariat de l'UE avec l'Afrique sont les suivantes:

- i) **Le multilatéralisme et l'ordre international fondé sur des règles:** en collaborant, l'UE et l'Afrique peuvent avoir une plus forte incidence sur les priorités mondiales. L'une des pierres angulaires de la politique extérieure de l'UE consiste à veiller à un multilatéralisme effectif s'articulant autour des Nations unies. L'UE s'efforce d'approfondir son partenariat avec l'Afrique afin de promouvoir, d'adapter et, au besoin, de réformer le système multilatéral. À cette fin, l'UE souhaite intensifier encore la coopération et la coordination au sein des enceintes multilatérales avec ses partenaires africains. L'UE s'engage de nouveau à collaborer avec l'Afrique afin de veiller au respect de l'ensemble des droits de l'homme et des autres obligations juridiques internationales dans le monde, ainsi que de promouvoir un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles, notamment par l'intermédiaire de la réforme de l'OMC.
- ii) **La démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme, l'égalité entre les femmes et les hommes** et le caractère inclusif et participatif des sociétés sont des conditions préalables à la paix, à la stabilité, au développement durable et à ce que personne ne soit laissé de côté, aussi bien en Afrique que dans l'UE. L'UE souhaite renforcer son dialogue avec l'Afrique afin de renforcer ces valeurs et principes. À cet égard, elle poursuivra sa collaboration avec l'UA dans le cadre des efforts visant à faire progresser l'architecture africaine de la gouvernance. La participation de la société civile et des jeunes à la construction de sociétés durables, inclusives et pacifiques est essentielle. L'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation des femmes et des filles, leur pleine jouissance de tous les droits de l'homme, l'élimination de toutes les formes de discrimination et d'exclusion, ainsi que de toutes les formes de violence sexuelle et sexiste, et la participation pleine et significative des femmes et des filles revêtent une importance fondamentale pour le développement durable, la croissance économique, la paix et à la sécurité. L'UE demeure attachée à la promotion, à la protection et au respect de tous les droits de l'homme ainsi qu'à la mise en œuvre complète et effective du programme d'action de Beijing, du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et des conclusions issues de leurs conférences d'examen et, à cet égard, elle demeure attachée au respect de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation (SDSP). Dans cette optique, l'UE réaffirme sa détermination à promouvoir, protéger et faire respecter le droit de chacun d'être pleinement maître de sa sexualité et de sa santé en matière de sexualité et de procréation et de prendre librement et de manière responsable des décisions dans ce domaine, sans aucune discrimination, contrainte ou violence. L'UE souligne en outre la nécessité d'assurer l'accès universel à une information et à une éducation complètes, de qualité et abordables concernant la santé en matière de sexualité et de procréation, y compris une éducation sexuelle complète et des services de soins de santé.

**iii) La paix, la sécurité et la stabilité:** Reconnaissant la responsabilité première de l'Afrique dans la promotion de la paix et de la stabilité sur le continent, réaffirmée par l'initiative "Faire taire les armes", l'UE intensifie son soutien aux efforts africains, tels que ceux déployés en faveur de l'architecture africaine de paix et de sécurité. Le protocole d'accord entre l'UA et l'UE sur la paix, la sécurité et la gouvernance réaffirme les liens qui existent entre la sécurité, la bonne gouvernance et l'état de droit, ainsi que la prévention et la résolution des conflits. L'UE accorde une attention particulière à la promotion et au respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international, y compris l'accès humanitaire fondé sur des principes. L'UE soutient une approche intégrée et fondée sur les droits de l'homme, qui inclue la lutte contre les causes profondes de l'instabilité et l'action à tous les stades d'un conflit. L'UE continuera de fournir une assistance aux opérations de soutien de la paix menées sous conduite africaine. Elle reste déterminée à renforcer la capacité des partenaires africains par la coopération en matière de sécurité, y compris dans le domaine militaire et en ce qui concerne la gestion des crises, la formation, l'équipement et le financement, dans le respect des obligations juridiques et constitutionnelles nationales. L'UE est prête à renforcer sa collaboration avec l'Afrique sur la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité maritime et la piraterie, les mouvements illicites d'armes et les flux illicites d'actifs financiers, la traite des êtres humains, les déplacements forcés, la cybercriminalité et la désinformation. L'UE continuera d'œuvrer avec l'Afrique à l'approfondissement de la coopération entre les Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne. L'UE réaffirme son soutien aux programmes des Nations unies portant sur les femmes, la paix et la sécurité, sur les jeunes, la paix et la sécurité, sur la protection des civils et sur la sauvegarde des droits de l'enfant en période de conflit armé. L'UE soutient l'appel du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies en faveur d'un cessez-le-feu mondial.

- iv) **Commerce et investissement:** une croissance économique durable et inclusive en Europe et en Afrique est mutuellement bénéfique pour nos deux continents voisins. L'impact dévastateur de la COVID-19 sur les économies africaines accentue la nécessité d'investissements et d'échanges commerciaux durables et d'un secteur privé plus fort. L'UE est prête à accompagner davantage la diversification économique et la transformation industrielle du continent africain. Les investissements réciproques et intra-africains devraient être encouragés, en particulier dans la structuration des chaînes de production. Les accords de partenariat économique, ainsi que d'autres accords commerciaux de l'UE avec les partenaires africains, figurent parmi les moyens permettant de parvenir à une croissance économique mutuelle. L'UE salue le lancement de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui a le potentiel de stimuler les échanges intra-africains et de promouvoir une croissance durable et des emplois décents, et qui pourrait conduire à long terme à un accord de libre-échange global entre les deux continents. L'UE soutient la mise en œuvre de la ZLECAf et est prête à partager son expertise. Le renforcement des relations économiques et commerciales entre l'UE et l'Afrique nécessite également un dialogue continu sur l'environnement des entreprises et le climat d'investissement, notamment en ce qui concerne des conditions de concurrence équitables pour les acteurs économiques, les normes, la protection de la propriété intellectuelle et industrielle, la bonne gestion des finances publiques, la lutte contre la corruption ainsi que la lutte contre les flux financiers illicites et l'évasion et la fraude fiscales. Il existe un intérêt mutuel à investir dans des systèmes de connectivité, une agriculture, une pêche et une gestion des forêts qui soient durables. Une coopération accrue dans les domaines de la recherche et de la science, de la technologie et de l'innovation ferait partie intégrante de tous ces objectifs.
- v) **Investir dans les personnes:** l'UE continuera à investir dans les personnes et à œuvrer à leur émancipation, en particulier les jeunes, les femmes et les filles, afin de soutenir une croissance durable et de tirer parti du dividende démographique. C'est pourquoi des efforts accrus sont nécessaires pour éradiquer la pauvreté et les inégalités socio-économiques croissantes et pour renforcer la résilience, en particulier parmi les plus vulnérables. Assurer l'accès de tous à une éducation inclusive et équitable de qualité, y compris l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, qui réponde aux besoins des marchés locaux, est une condition préalable aux perspectives d'avenir des jeunes. L'accent devrait être mis en particulier là où les besoins sont les plus grands et où l'impact le plus important peut être obtenu, en particulier dans les pays les moins développés et dans les situations de fragilité et de conflit. L'UE souligne en outre qu'il est nécessaire de tenir compte de la diversité des situations et des défis spécifiques auxquels sont confrontés les pays qui passent du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire.

- vi) Transition verte:** le changement climatique et la dégradation de l'environnement appellent une action collective. L'UE et l'Afrique sont des alliés essentiels dans le soutien apporté à l'Accord de Paris et à sa pleine mise en œuvre, dans la promotion d'un niveau d'ambition plus élevé en matière d'action pour le climat et dans la transition des flux financiers. Un renforcement de la coordination en vue de la conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26) qui aura lieu l'année prochaine contribuerait à atteindre cet objectif essentiel au niveau mondial. L'UE est prête à poursuivre son soutien à la mise en œuvre de stratégies à court et à long terme en matière de réduction des émissions et à l'élaboration de plans nationaux d'adaptation. Un partenariat renforcé et vert entre l'UE et l'Afrique dans des domaines tels que l'énergie propre et renouvelable, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau, les systèmes de transport et d'autres investissements verts offre de grandes possibilités pour créer de la croissance économique et des emplois sur nos deux continents. L'UE cherche à accroître sa coopération avec l'Afrique dans la gestion d'une transition inclusive et juste tendant vers la neutralité climatique et une économie circulaire, ainsi qu'une gestion durable des ressources naturelles. En tenant compte des vulnérabilités et des capacités spécifiques, l'UE souhaite développer, conjointement avec l'Afrique, des solutions innovantes afin de répondre aux problèmes de la raréfaction des ressources, de la perte de biodiversité, de la désertification et de l'adaptation au changement climatique. Ensemble, l'UE et l'Afrique peuvent mieux promouvoir une gouvernance durable des océans. L'UE et l'Afrique peuvent intensifier leur action pour relever les défis liés à l'eau en promouvant le rôle de l'eau en tant que composante essentielle de la résilience sociale et économique, en particulier dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- vii) Transformation numérique:** l'UE souhaite concrétiser, conjointement avec l'Afrique, une vision d'une économie et d'une société numériques inclusives fondée sur des principes communs. L'UE soutient l'ambition de l'Afrique en matière de transformation numérique et les efforts qu'elle déploie pour développer de nouvelles solutions conçues en Afrique afin de stimuler l'économie numérique. Conjointement avec les parties prenantes du secteur public et du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire, l'UE et l'Afrique peuvent tirer parti des perspectives communes et relever les défis communs liés à la construction d'un avenir numérique. Il s'agit notamment de coopérer en ce qui concerne la cybersécurité et l'intégrité démocratique, la réduction de la fracture numérique, la lutte contre la pauvreté en matière de données, la participation au commerce numérique, la promotion du numérique au service du développement, le renforcement des compétences numériques et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales en ligne. L'UE et l'Afrique peuvent également coopérer sur des solutions de gouvernance électronique afin de contribuer à renforcer l'efficacité et l'accessibilité des services publics ainsi que leur obligation de rendre des comptes.

- viii) Dimension humaine:** au cœur du partenariat multipartite entre l'UE et l'Afrique se trouve une approche centrée sur l'humain qui accorde leur juste valeur aux effets bénéfiques des liens interpersonnels et des relations avec les acteurs locaux et veille à la participation active de la société civile. Le rôle des diasporas, en Europe et en Afrique, est essentiel pour promouvoir le dialogue et une meilleure compréhension mutuelle entre les cultures. D'autres possibilités résident dans l'intensification des programmes d'échange, la mobilité des étudiants et des chercheurs, les partenariats éducatifs et scientifiques, les bourses d'études, la connectivité, les activités de jumelage et la promotion des échanges culturels, du dialogue interculturel et de la diversité linguistique. L'UE est déterminée à lutter, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, contre toutes les formes de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie, ainsi que contre l'intolérance qui y est associée.
- ix) La migration et la mobilité,** aussi bien entre les deux continents qu'en leur sein, présentent des opportunités et des défis, qui requièrent une approche équilibrée, cohérente et globale, guidée par les principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée, conformément aux compétences de l'UE et aux compétences nationales, et respectant le droit international, y compris dans le domaine des droits de l'homme. Une coopération renforcée entre l'UE et l'Afrique est nécessaire pour trouver des solutions aux causes profondes des déplacements forcés et de la migration irrégulière, accroître les capacités de protection dans la région, prévenir la migration irrégulière, lutter contre le trafic de migrants et les réseaux de traite des êtres humains, faciliter la réadmission, le retour et la réintégration, assurer la protection internationale et utiliser les voies légales de migration. Les dialogues sur la migration et la mobilité aux niveaux continental, régional et bilatéral devraient, s'il y a lieu, traiter davantage des aspects tant intracontinentaux qu'intercontinentaux. L'UE estime que le coût des envois de fonds devrait être encore réduit.

### **III. Vers une stratégie conjointe fondée sur des objectifs communs**

Les mois à venir seront importants pour le futur des relations entre l'UE et l'Afrique. Les prochaines réunions de haut niveau entre les deux continents offrent une possibilité d'œuvrer conjointement à un partenariat renouvelé, fondé sur la réciprocité et des intérêts et valeurs communs. L'UE et ses partenaires africains devront veiller à la cohérence avec les accords existants et futurs, y compris celui qui succédera à l'accord de Cotonou. Afin que les préparatifs à venir aient lieu sur un pied d'égalité, l'UE accueillerait favorablement une initiative de ses partenaires africains qui expose leurs intérêts et leurs attentes en ce qui concerne le futur partenariat. L'UE se réjouit à la perspective d'intensifier un échange ouvert et inclusif avec les citoyens, la société civile, la diaspora, les jeunes, le secteur privé et des intellectuels et décideurs de premier plan des deux continents. Elle attend avec intérêt de pouvoir travailler avec les autorités africaines, tant lors de la prochaine réunion ministérielle UA-UE qu'à d'autres occasions, en vue de l'adoption d'initiatives conjointes, ambitieuses et concrètes qui feront du sommet UE-UA prévu pour le mois d'octobre un jalon sur la voie d'un partenariat approfondi et renforcé, qui soit à la hauteur des aspirations européennes et africaines.

---